Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

Nombre de membres composant
Le Conseil municipal 35
Membres en exercice 35
Présents à la séance 26

OBJET :

Personnel communal

-

Mise à jour du tableau des effectifs

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 15 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze septembre, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le neuf septembre deux mille vingt-deux, s'est assemblé salle de l'Orangerie de la Grange au Bois, sous la présidence de M. Olivier CLODONG, Maire.

Etaient présents :
M. Olivier CLODONG, Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Fabrice GAUDUFFE, Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Didier LE COZ, Mme Laëtitia DOROT, M. Jean-Claude LE ROUX, Mme Vannina ETTORI, Adjoints au Maire, M. Nicolas DUPONT-AIGNAN (présent à 19 h 17, à partir du point n° 2), Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM, M. Alexandre DUMONT, M. Jean-Moïse VENEROSY, Mme Dominique RENONCIAT, M. Jean-Paul REGEASSE, Mme Carole PELLISSON, M. Jean-François CARO, M. Gérard BOUTHIER, Mme Audrey WACQUIEZ, M. Guy CLUZEL, Mme Victoire REFALO, M. Denis ADAM, Mme Vanessa MAZEAU, M. Cyril MERTENS, M. Rémy PETIT, M. Jérôme RITTLING, M. Romain SARRASIN, Conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :
M. Gilles CARBONNET donne pouvoir à M. Fabrice GAUDUFFE
Mme Jocelyne FALCONNIER donne pouvoir à Mme Nicole LAMOTH
Mme Anne-Laure GUIBERT donne pouvoir à M. Olivier CLODONG
M. Bernard NUSBAUM donne pouvoir à Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM
Mme Emilie SPONVILLE donne pouvoir à Mme Vannina ETTORI
Mme Marie-Christine ROBILLARD donne pouvoir à Mme Laëtitia DOROT
Mme Fabienne GABBANELLI donne pouvoir à M. Jérôme RITTLING
Mme Claire CHARANSONNET donne pouvoir à M. Romain SARRASIN
M. Bernard TARKALI donne pouvoir à M. Didier LE COZ

Secrétaire de séance : M. Denis ADAM

Reçu en préfecture
le 20/09/2022
Acte Exécutoire sous référence :
91-219106911-20220915-lmc16939H1-DE

YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION N° 2022/09/336

OBJET : **Personnel communal - mise à jour du tableau des effectifs**

Le Conseil municipal,

VU le Code général de la fonction publique,

CONSIDERANT les derniers recrutements d'agents de Police municipale et d'animateurs, intervenus depuis la dernière mise à jour du tableau des emplois (délibération n° 2022/04/290 du 7 avril 2022),

CONSIDERANT la nécessité de créer plusieurs grades au tableau des effectifs,

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission Finances et Affaires générales,

A la majorité (3 abstentions : J. RITTLING + pouvoir, R. SARRASIN et 1 contre : C. CHARANSONNET),

APPROUVE la mise à jour du tableau des effectifs de la Commune selon le tableau ci-après :

Emploi	Nombre	Affectation
Gardien-Brigadier	5	Police municipale
Animateur	1	Enseignement

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sont inscrits au budget de la Commune.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Conseiller départemental,

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 23

Olivier CLODONG

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le **20/09/2022**
et de la publication le **20/09/2022**
Le Maire.

Reçu en préfecture
le 20/09/2022
Acte Exécutoire sous référence :
91-219106911-20220915-lmc16939H1-DE